

ressés de la Compagnie du Nord. On les chagrina ensuite sur plusieurs articles concernant la traite des pelleteries, dont ils avaient cependant apporté une cargaison considérable ; ce qui les obligea de passer en France, où ils espéraient qu'on leur rendrait plus de justice. Mais, soit que leur conduite fût véritablement reprehensible, soit que leurs ennemis eussent prévenu le ministre contre eux, leur espérance fut trompée, et le désespoir les fit recourir une seconde fois aux Anglais. Milord PRESTON, ambassadeur à la cour de France, ayant été informé de leur mécontentement, leur persuada de passer en Angleterre. Radisson y passa en effet, et l'année suivante 1685, on lui donna deux vaisseaux, pour aller s'emparer du fort qu'il avait lui-même construit, à l'entrée de la rivière Ste. Thérèse, et où le jeune CHOUART, son neveu, fils de Desgroseilliers, était resté avec huit hommes seulement. Arrivé à la vue du fort, et ayant fait les signaux dont ce jeune commandant était convenu avec son père et son oncle, il y fut reçu sans difficulté. Ainsi fut perdu temporairement pour la France et pour le Canada, le commerce de la Baïe d'Hudson, évalué alors à quatre cent mille francs par année.

Pour revenir à M. de la Barre, ce général se préparait à la guerre contre les Iroquois, sans néanmoins avoir perdu tout espoir d'accommodement avec ces sauvages, et toujours disposé à traiter avec eux, s'il le pouvait faire avec honneur. Ayant appris qu'ils étaient sur le point de marcher contre les Outaouais et les Miamis, quoiqu'ils eussent publié qu'ils n'en voulaient qu'aux Illinois, il leur envoya un homme de confiance, qui arriva au principal village des Onnontagués, rendez-vous des guerriers, la veille du jour qu'ils en devaient partir pour se mettre en campagne.

Cet envoyé fut assez bien reçu des Iroquois, et il réussit à tirer d'eux la promesse de suspendre l'expédition, et de députer quelques uns d'entr'eux à Montréal, pour y traiter avec le gouverneur général ; mais on s'aperçut bientôt qu'ils n'avaient pour but que d'endormir les Français. Ils avaient assuré que leurs députés seraient à Montréal avant la fin de Juin, et dès le mois de Mai, M. de la Barre eut avis que sept à huit cents hommes des cantons d'Onneyouth, d'Onnontagué et de Goyogouin étaient en marche, pour aller attaquer les Hurons, les Outaouais et les Miamis ; et que les Tsonnonthouans devaient se répandre par troupes, vers la fin de l'été, dans les habitations françaises.

Le gouverneur, en faisant part de cette nouvelle au ministre de la marine et des colonies, lui manda que ce projet avait été formé à l'instigation des Anglais de la Nouvelle-York, qui se servaient pour ces négociations de Français transfuges, dont ils favorisaient la désertion ; qu'autant qu'il pouvait juger de la